

Examen QCM qst + ou – longue cours et calcul : pas de point négatif

Catégorie de revenus IR :

Quelles sont les catégories de revenus composant l'impôt sur le revenu des particuliers à la déclaration n°2042 ?

- Bénéfice Industriel et commerciaux (BIC)
- Traitement et salaire
- Bénéfices non commerciaux (BNC)
- Bénéfice agricole
- Revenu de capitaux mobiliers
- Revenus fonciers
- Impôt sur les sociétés
- TVA
- Taxe d'habitation
- Taxe foncière

QCM :

Solène est âgée de 27 ans, elle est étudiante. Ses parents mariés peuvent :

- Lui verser une pension alimentaire de 5959 euros qui sera déductible du revenu global
- La rattacher au foyer fiscal. Elle ouvrira droit à une demi-part supplémentaire pour le calcul du quotient familial
- La rattacher au foyer fiscal. Elle ouvrira droit à une part de quotient familial car la famille est constituée de 3 enfants (fausses car on ne sait pas combien d'enfants dans la famille)
- Lui verser une pension alimentaire de 40000 euros qui sera déductible du revenu global

Frank est âgé de 25 ans, il est étudiant :

- Il pourra être rattaché au foyer fiscal de ces parents
- Il pourra déclarer seul ses revenus
- La pension alimentaire de 40000 euros versée par ses parents sera intégralement imposable dans sa déclaration personnelle en cas d'imposition séparée
- Les dividendes reçus sur son compte titre de la Banque en ligne seront imposables dans son imposition personnelle en cas d'imposition séparée
- Les parents devront comprendre les dividendes reçus sur le compte titre de la Banque en ligne de Frank en cas de rattachement au foyer fiscal

Paul âgé de 25 ans est étudiant ses parents mariés peuvent :

- Le rattacher au foyer fiscal. Il ouvrira droit à une demi-part supplémentaire pour le calcul du quotient familial (*possibilité de rattachement car as plus de 25 ans + demi part car enfant simple*)
- Le rattacher au foyer fiscal. Il ouvrira droit à une part supplémentaire pour le calcul du quotient familial
- Lui verser une pension alimentaire de 40000 euros qui sera déductible de revenu global
- Lui verser une pension alimentaire de 5959 euros seront déductibles du revenu global

Son imposables séparément a l'impôt sur le revenu :

- Les concubins
- Les partenaires qui ont contracté un PACS
- Les personnes mariées sous le régime de la séparation de biens et ne vivant pas sous le même toit
- Les personnes mariées sous le régime de la séparation des biens et vivant sous le même toit
- Les personnes mariées sans contrat et ne vivant pas sous le même toit

TS :

Marthe Ingale exerce la profession d'éclaircisseuse de pipe à Saint Claude dans le Jura .Elle a perçu les rémunération suivantes (en euros )

- Salaire annuel : 20000 euros
- Prime de rendement : 500 euros
- Allocations forfaitaires pour frais d'emploi : 1800 euros
- Frais réels : 2300 euros

**Calculer le salaire net imposable de Marthe Ingale. Vous retiendrez l'option la plus favorable :**

La première option est plus avantageuse

**1ème option** : Marte Ingale retient le régime général des salariés. Une déduction forfaitaire de 10% pour frais d'emploi est pratiquée (le montant minimum est de 426 euros et le montant maximum s'élève à 12157 euros)

$$20500 - (10\% \times 20500) = 18450 \text{ euros}$$

**2ème option** : Le contribuable opte pour le régime des frais réels. Il convient alors de rajouter dans la base imposable, le montant des allocation forfaitaires pour frais d'emploi :

$$20500 + 1800 = 22300 \text{ euros}$$

On déduit dans un premier temps les frais réels

$$22300 - 2300 = 20000$$

Les frais réels doivent être justifiés. Toutefois, l'administration des impôts publie chaque années un barème pour déterminer forfaitairement les frais de transport entre le domicile et le lieu de travail . Lorsque cette distance n'excède pas 40 km, les frais de trajets sont déductibles intégralement. Au delà, le contribuable doit faire état de circonstances particulière (familial ou société)

**Dividende EXO 1 :**

- Un contribuable marié reçoit en 2019 des dividendes d'un montant de 10000 euros
- La tranche d'imposition du foyer fiscal atteint 14% (CSG déductible : 680 euros )
- Quelle imposition est plus favorables ?

(taux des prélèvement sociaux 17,2 euros )

### **Résultat exo 1 :**

Flat tax=  $10000 \times 30\% = 3000$  euros

Barème progressive : 10000

- ☐ Abattement de 40 % : 4000
- ☐ Dividendes imposables : 6000
- ☐ CGS déductible : 680
- ☐ Revenu marginal imposable : 5320
- ☐ Part d'IR (14%) : 744 ,80
- ☐ Contribution sociales 17,20% :1720
- ☐ TOTAL IMPOSITION : 2464,80 euros

Le barème progressif est plus avantageux

### **Dividende exo 2**

- Un contribuable marié reçoit en 2019 des dividendes d'un montant de 10000 euros
- La tranche d'imposition du foyer fiscal atteint 45% (CSG déductible : 680 euros )
- Quelle imposition est plus favorables ?

(taux des prélèvement sociaux 17,2 euros )

Flat tax=  $10000 \times 30\% = 3000$  euros

Barème progressive 10000

- ☐ Abattement de 40 % : 4000
- ☐ Dividendes imposables : 6000
- ☐ CGS déductible : 680
- ☐ Revenu marginal imposable : 5320
- ☐ Part d'IR (45%) : 2394
- ☐ Contribution sociales 17,20% :1720
- ☐ TOTAL IMPOSITION : 4114 euros

La Flat tax est plus avantageuse

QCM :

Marie et Marc sont mariés et ont 3 enfants , Pierre, Paul et Jacques .Les parents de Marie lui ont fait une donation d'actions de leur société SAS 6 Maries , représentant 20% du capital , en janvier 2021

Quels sont les revenus et les biens à déclarer sur la déclaration de revenu 2021 ?

- Salaire du travail a mis temps de Marie

- Dividendes perçus a la SAS 6 Marie en 2021
- Les revenus perçus sur le placement effectué par les époux en suisse
- Le compte bancaire ouvert en Suisse
- Le résultat fiscal de la SAS 6 Marie clos le 31/12/2021
- L'indemnité de stage de Pierre de 500 euros, au titre de son stage de 2ème années d'école de commerce reçue en Mai
- Ventes sur un site Internet de Jacques de ses jouets et vêtement d'occasion pour 1200 euros au titre de 2021
- Les primes exceptionnelles de Marc au titre de bonus contractuels dus par son employeur au titre de l'années 2021 à verser en janvier 2022
- La maison de Vacances que Marie détient en Espagne
- Les donation des actions des parents de Marie

Un agent immobilier est taxé dans quelle catégorie fiscale à l'IR ?

BIC

Quelles sont les activités Bénéfices industriels et commerciaux

Plombier, Restaurant a domicile, épicier, Pharmacien : BIC

Avocat, Kinésithérapeute, Médecin : BNC

Location d'appartement et maison meublé sur application en ligne : BIC

Dans quelles catégories de revenus sont-ils imposables

- 1) BIC : Mr Trica exploite une usine de matelas dans des locaux lui appartenant et inscrit à son actif
- 2) BNC : M Mabuse, médecin, exerce le matin à son cabinet et l'après-midi donne des consultations à domicile
- 3) BENEFICE AGRICOLE : M Labigne est viticulteur et a acheté des machines très onéreuses avec lesquelles ils effectuent des travaux agricoles dans d'autres exploitations viticoles moyennant rémunération
- 4) REVENU FONCIER : Madame Labulle détient 30 garages loués nus. Les preneurs sont tous commerçants
- 5) Revenus capitaux mobilier : M Leboeuf perçoit des dividendes d'actions figurant à l'actif de son entreprise
- 6) BIC : M Duvolvant a mis en location -gérance une entreprise de réparation automobile
- 7) BNC : Madame Virma est voyante extra Lucide
- 8) BNC : Monsieur Lechien est vétérinaire
- 9) BIC : Jean possède un appartement meublé qu'il loue le reste de l'année
- 10) Revenu foncier : Emma dispose d'un appartement à Paris qu'elle loue nus

Dans quelle catégorie de revenu sont-ils imposables ?

- Bic
- Non imposable
- Non imposable
- BIC
- Bnc et quand c'est réguier c'est BIC
- BA
- BNC

- BIC
- Plus value immobilière
- Pension et retraites
- BNC

## Catégorie suite

- Dans quelle catégorie de revenus sont-ils imposables ?
- ☐ Franck loue une chambre de son appartement de Caen par le biais de la plateforme Airbnb
- ☐ Sophie prend régulièrement des passagers en recourant à Blablacar. Elle pratique le tarif conseillé par la plateforme.
- ☐ Kevin pratique le co-cooking. Il calcule le prix à payer pour chaque invité en tenant compte de sa part.
- ☐ Jacques a un bateau et accueille des passagers pour effectuer des sorties en mer. Il ne prend pas en compte sa participation dans le calcul du prix de la sortie.
- ☐ Françoise a réalisé une plus-value de 30 000 € en revendant des bitcoins
- ☐ Michel qui possède des chiens de traineaux, organise des promenades l'hiver pour les vacanciers. Il a gagné aussi plusieurs courses.
- ☐ Colette est cartomancienne. Elle lit l'avenir dans les cartes du tarot.
- ☐ Maurice est auto-entrepreneur. Il réalise des prestations d'aide à la personne (petits-travaux)
- ☐ Denise a vendu un terrain à bâtir en 2020. Elle a réalisé une plus-value de 100 000 €.
- ☐ Chantal est retraitée de la fonction publique. Elle perçoit aussi des intérêts d'obligations
- ☐ Josiane perçoit des droits d'auteur

## Subvention d'équipement

Une clinique achète un appareil IRM pour un prix net de 100 000 € (durée d'amortissement fixée à 10 ans, en linéaire - annuité 2020 : 500 €). L'ARS lui accorde une subvention à 100 % qu'elle ne reçoit qu'en 2021.

- Au titre de 2020, comment a été traitée la subvention accordée sur le plan fiscal ?
  - ☐ Imposition de 100 000 € uniquement
  - ☐ Non imposition de 100 000 € uniquement
  - ☐ Imposition de 100 000 € et déduction de 500 €
  - ☐ Imposition de 100 000 € et déduction de 500 € et imposition de 500 €
  - ☐ Non imposition de 100 000 €, déduction de 500 €
  - ☐ Non imposition de 100 000 €, déduction de 500 € et imposition de 500 €
- Au titre de 2021, comment est traitée la subvention accordée sur le plan fiscal ?
  - ☐ Imposition de 100 000 € uniquement
  - ☐ Non imposition de 100 000 € uniquement
  - ☐ Imposition de 100 000 € et déduction de 500 €
  - ☐ Imposition de 100 000 € et déduction de 2 500 €
  - ☐ Imposition de 100 000 € et déduction de 500 € et imposition de 500 €
  - ☐ Non imposition de 100 000 €, déduction de 500 €
  - ☐ Non imposition de 100 000 €, déduction de 500 € et imposition de 500 €
  - ☐ Non imposition de 100 000 €, déduction de 2 500 € et imposition de 2 500 €

Non imposition de 100 000 déduction de 500

Non imposition de 100 000 euros uniquement

## INDEM

Une entreprise de plomberie se fait voler sa camionnette avec toutes la marchandise destinée à un chantier à l'intérieur.

La camionnette figure en comptabilité pour :

|                                              |         |
|----------------------------------------------|---------|
| – Valeur brut (d'acquisition) :              | 100 000 |
| – Amortissements comptabilisé jusqu'au vol : | 60000   |
| – VNC                                        | 40 000  |

Les marchandises volées représentent 15 000 € d'achat.

- Résultat du vol si l'entreprise n'est pas assurée ?

ETEXAM EXAMINER Answer

24

## INDEM sol

Une entreprise de plomberie se fait voler sa camionnette avec toutes la marchandise destinée à un chantier à l'intérieur.

La camionnette figure en comptabilité pour :

|                                              |         |
|----------------------------------------------|---------|
| – Valeur brut (d'acquisition) :              | 100 000 |
| – Amortissements comptabilisé jusqu'au vol : | 60000   |
| – VNC                                        | 40 000  |

Les marchandises volées représentent 15 000 € d'achat.

Résultat du vol si l'entreprise n'est pas assurée ?

- ☐ (a) En fin d'exercice l'entreprise aura constaté une charge globale de 55 000 €
- ☐ (b) En fin d'exercice l'entreprise aura constatée une charge globale de 40 000 €
- ☐ (c) En fin d'exercice l'entreprise aura constaté une charge globale de 100 000 €

REPONSE A

## INDEM

- Une entreprise de plomberie se fait voler sa camionnette avec toutes la marchandise destinée à un chantier à l'intérieur.

- La camionnette figure en comptabilité pour :

|                                              |         |
|----------------------------------------------|---------|
| – Valeur brut (d'acquisition) :              | 100 000 |
| – Amortissements comptabilisé jusqu'au vol : | 60000   |
| – VNC                                        | 40 000  |

- Les marchandises volées représentent 15 000 € d'achat.

Résultat du vol si l'entreprise est assurée et reçoit une indemnité de : 130000 € pour la valeur de rachat d'une camionnette neuve et 15000 € pour les marchandises ?

- ☐ L'entreprise comptabilise le vol de marchandises et la sortie d'immobilisation le jour même et constate un profit pour l'indemnité
- ☐ L'entreprise constate une plus-value globale de 90 000 € à court terme dans la limite de 60 000 € et long terme pour 30 000 €
- ☐ L'entreprise constate une plus-value globale de 60 000 € à court terme dans la limite de 30 000 € et long terme pour 30 000 €

ETEXAM EXAMINER

REPONSE B

## Immo et charge

- La société de haute couture KENZO a créé sa marque de parfum. La société Eugène Gallia a introduit une action en contrefaçon de marque, devant les tribunaux allemands. Un accord de coexistence de marque a été conclu le 27.07.1985 entre les deux sociétés et une indemnité versée par la société KENZO.
- L'indemnité est-elle déductible ?
- CE 6 février 2002 sa kenzoBG G BB G BVF

COSTAN RIVIERE Associat

28

Réponse : l'indemnité ne peut être déductible car c'est une immobilisation

### CM DU 15/11/21

Illicéité :

**Enoncé** : Monsieur Philippe exploite un fonds de commerce de négoce et conditionnement de beurre en gros et de transport.

Il est condamné pénalement pour recel de marchandises et non payées

Il est condamné à réparer les préjudices subis par diverses sociétés du fait d'escroqueries commises à leur encontre

Il est condamné par le TGI de Nantes , puis par la cour d'appel et la Cour de Cassation en matière civile , saisie par la société CANA à lui verser des dommages et intérêts à hauteur de 258 220 euros

Quelles sont les charges fiscalement déductibles ?

CE 7 janvier 2000 n°186108

Réponses : Condamnation pénale : exemple : amendes : ne sont pas déductibles sur le plan fiscal

La réparation des dommages et intérêts en matière civile sont déductibles : donc les 258220 euros

**Enoncé** : Monsieur Prieur entrepreneur individuel de négoce automobile est condamné d'escroquerie du fait de falsification des renseignements portés dans les dossiers de demande de crédit automobile auprès de la société DIN. Monsieur prieur signe un protocole d'accord avec la société DIN , pour réparer les dommages civils de l'entreprise de crédit, verse 100000 euros

Réponse : Oui c'est déductible car c'est une réparation de préjudice auprès d'une personne morale, ce n'est pas une condamnation pénale

Amortissement : C'est amortissement étaient déductibles ?

Enoncé :

Réponse : pas droit de déduire car le fond commercial ne perd pas de valeur avec le temps donc ce n'est pas amortissable

Une petite entreprise au sens de l'art L123-16 du C .com ayant fait le choix d'amortir sur dix ans tous ses fonds de commerce, sur le fondement de l'article 214-3 du PCG n'est pas fondée à déduire de son résultat fiscal , le montant des amortissements comptable

### AMORTISSEMENT

- La SELARL Pharmacie de Bracieux, qui compte deux associés, exploite une **officine de pharmacie** à Bracieux, dans le département du Loir-et-Cher. L'entreprise est issue de la **fusion**, réalisée en 2014, de deux officines de la commune. Elle a porté à l'actif de son bilan, au **compte 207 « Fonds commercial »**, une somme de 1 155 000 € correspondant à la **valeur des deux fonds** commerciaux acquis lors de la fusion.
- La société a pris amorti ses fonds commerciaux sur 10 ans, conformément à l'option de l'article 214-3 du plan comptable général et a déduit 115 500 € et 77 000 € au titre de 2017.

### Amortissement linéaire

Une entreprise dont l'exercice coïncide avec l'année civile acquiert le **16 novembre 2021**, au prix de **100 000 €**, un matériel industriel dont la durée normale d'utilisation est de **5 ans**, qu'elle met en service le **13 décembre 2021**.

- Le taux d'amortissement linéaire est de 20 %.

L'annuité normale d'amortissement s'élève à : 20 000 (10.000/5).

- Les annuités d'amortissement seront les suivantes :
  - annuité 2021 réduite prorata temporis :  $20\,000 \times 18/360 = 1\,000$  ;
  - annuités 2022 à 2025 : 2 000 ;
  - annuité 2026 : 19 000.

COSTAN RIVOIR Avocat

### Exemple amortissement dégressif :

- Soit une entreprise dont l'exercice coïncide avec l'année civile qui acquiert le **15 avril 2021**, au prix de **10.000 €**, un matériel de fabrication industrielle dont la **durée fiscale d'amortissement est de 5 ans**.
- Le taux d'amortissement linéaire est donc de 20 % et le taux d'amortissement dégressif correspondant est de  $20\% \times 1,75 = 35\%$ .

Les cinq annuités d'amortissement de ce matériel se calculent comme suit :

- **Annuité 2021** :  $10\,000 \times 35\% \times 9/12 = 2\,625$ .
- Valeur nette comptable résiduelle :  $10\,000 - 2\,625 = 7\,375$ .
- **Annuité 2022** :  $7\,375 \times 35\% = 2\,581$ . Valeur nette comptable résiduelle :  $7\,375 - 2\,581 = 4\,794$ .
- **Annuité 2023** :  $4\,794 \times 35\% = 1\,678$ . Valeur nette comptable résiduelle :  $4\,794 - 1\,678 = 3\,116$ .
- Pour 2024, l'annuité dégressive serait de :  $3\,116 \times 35\% = 1\,091$ , alors que le quotient de la valeur résiduelle par le nombre d'années d'utilisation restant à courir (2 ans) est de :  $3\,116/2 = 1\,558$ .
- L'amortissement de chacune des années 2024 et 2025 pourra donc être de 1 558.
- À la fin de l'année 2025, le matériel sera complètement amorti, le total des amortissements étant de  $2\,625 + 2\,581 + 1\,678 + 1\,558 + 1\,558 = 10\,000$ .
- Dans le cas où le matériel est cédé le 20 septembre 2023, l'entreprise est libre de pratiquer ou non une annuité 2023 réduite prorata temporis :  $1\,678 \times 8/12 = 1\,119$ .

COSTAN RIVOIR Avocat

## Amortissement dégressif

- Soit une entreprise dont l'exercice coïncide avec l'année civile qui acquiert le **16 novembre 2021**, au prix de **100.000 €**, un matériel de fabrication industrielle dont la **durée fiscale d'amortissement est de 5 ans**.
- Le taux d'amortissement linéaire est donc de 20 % et le taux d'amortissement dégressif correspondant est de  $20 \% \times 1,75 = 35 \%$ .

Les cinq annuités d'amortissement de ce matériel se calculent comme suit :

- **Annuité 2021** :  $100\,000 \times 35 \% \times 2/12 = 5\,833,33$ .
- **Annuité 2022** :  $100\,000 - 5\,833,33 = 94\,166,67$
- **Annuité 2023** :  $94\,166,67 \times 35 \% = 32\,958,33$ .
- **Annuité 2024** :  $94\,166,67 - 32\,958,33 = 61\,208,34$
- **Annuité 2025** :  $61\,208,34 \times 35 \% = 21\,422,92$ .
- **Annuité 2026** :  $61\,208,34 - 21\,422,92 = 39\,785,42$
- **Annuité 2027** :  $39\,785,42 \times 50 \% = 19\,892,71$ .

### CAS PRATIQUE :

#### Enoncé :

**Soit une entreprise de vente de fruits et légumes sur les marchés**

- **Charges déductibles ?**
- ☐ Amortissement de la camionnette annuité : 5000 €
- ☐ Amortissement des constructions de la maison d'habitation de l'entrepreneur inscrite en comptabilité annuité : 15 000 €
- ☐ 3000 € d'achats de 10 étals (prix unitaire 300 €) pour le marché en janvier 2021
- ☐ 70 € d'achat d'un parasol pour le marché le 4 juillet 2021
- ☐ 30 € de PV de stationnement du camion
- ☐ 150 € de PV pour excès de vitesse, lorsque le camion était conduit par le salarié de l'entreprise
- ☐ 200 € d'inscription à la chasse sur la commune d'un marché de l'entreprise
- ☐ 4000 € de carburant diesel
- ☐ 300 € de péage d'entrée à Rungis
- ☐ 1500 € d'honoraires d'expert comptable
- ☐ 3000 € de dépenses pour l'employé de la municipalité ayant accordé la place privilégiée sur le nouveau marché

**Réponses :** Quelles sont les charges déductibles ?

- 1 : OUI
- 2 : NON
- 3 : NON DEDUCTIBLE CAR VALEUR UNITAIRE DOIT ETRE INFERIEUR A 500 EUROS
- 4 : DEDUCTIBLE CAR INFERIEUR A 500 EUROS
- 5 : PAS DEDUCTIBLE
- 6 : Pas déductible
- 7 : PAS DEDUCTIBLE CAR CEST UNE DEPENSE INTERDITE : CHASSE

- 8 : OUI DEDUCTIBLE CAR CAMIONNETTE ANCIENNE ET DEXPLOITATION DE MARCHÉ /ENTREPRISE
- 9 : OUI
- 10 : OUI
- 11 : OUI

### Cession de titre de participation :

**Enoncé :** Une société A souscrit 2000 actions au nominal de 100 euros en n

En n+2 elle achète 500 actions supplémentaire au prix unitaire de 120 euros soit 60000 euros

En n+3, elle vend 200 de ses actions au prix unitaire de 150 euros soit 30000 euros

Taux ISF 28%

FIFO légalement, autorisation administrative du prix de revient moyen pondéré

Réponse :

### Cession de titres de participation

- Une société A souscrit 2 000 actions au nominal de 100 €, en n.
- En n+2, elle achète 500 actions supplémentaires au prix unitaire de 120 €, soit 60 000 €.
- En n+3, elle vend 200 de ses actions au prix unitaire de 150 €, soit 30 000 €.
- Taux IS à retenir : 28 %
- FIFO légalement, autorisation administrative du prix de revient moyen pondéré
- **FIFO** 200 actions cédées sont celles de n, donc :
  - Prix d'acquisition :  $100 \times 200 = 20\,000$
  - Prix de cession :  $150 \times 200 = 30\,000$
  - PV long terme = 10 000
  - Imposition de la quote part de frais et charges de 12 %, soit  $10\,000 \times 12\% \times 28\% = 336$  €
- **Prix de revient moyen pondéré :**
  - $100 \times 2000 + 120 \times 500 / 2000 + 500 = 104$
  - Les 200 actions cédées sont censées provenir à concurrence de 160 des actions souscrites en n, soit plus de 2 ans ( $200 \times 2000 / 2500$ ). L
  - PV à LT de :  $(150 - 104) \times 160 = 7360$
  - PV CT de :  $(150 - 104) \times 40 = 1840$
  - PV totale de 9200
  - PVLT : Imposition de 12 % =  $7360 \times 12\% \times 28\% = 247,3$  €
  - PVCT : IS au taux normal =  $1840 \times 28\% = 515,2$

Pas intéressant d'utiliser le prix moyen pondéré : vaut mieux utiliser la méthode du FIFO

- **Un péage sur une autoroute non privatisée constitue-t-il un impôt ?**

Non L'impôt est un prélèvement obligatoire perçu sans contrepartie directe au profit d'une collectivité locale

- **Une société peut-elle être imposable à l'impôt sur le revenu ?**

NON L'IR ne vise que les personnes physiques

SNC Enoncé :

### SNC

**Société en nom collectif composée de deux associés: A, personne physique et B, société anonyme.**  
**A a 30 % des droits et la société B 70 %.**

**La société en nom collectif réalise un bénéfice de 150000 €.**

A sera imposable à l'impôt sur le revenu sur :  
 $30\% \times 150\,000 \text{ €} = 45\,000 \text{ €}.$

SNC Réponse :

- 1 ■ Le régime de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée permet de séparer les patrimoines sans création d'une structure sociétaire.
- 2 ■ L'intérêt du régime des auto-entrepreneurs est qu'ils ne font pas l'avance du paiement de l'impôt et des cotisations sociales.
- 3 ■ Les sociétés de capitaux peuvent opter pour le régime des sociétés de personnes.
- 4 ■ Les SARL dont les associés appartiennent à la même famille peuvent opter pour le régime des sociétés de personnes.
- 5 ■ Si l'associé unique d'une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée est une société, elle est soumise à l'impôt sur le revenu.
- 6 ■ Dans une société de personnes soumise au régime de la semi-transparence, les associés sont imposables sur la part qui leur revient dans les bénéfices de la société, même s'ils n'ont pas prélevé cette part.
- 7 ■ Dans une société soumise à l'impôt sur les sociétés, le salaire du dirigeant est déductible du résultat imposable.
- 8 ■ En cas de cessation d'activité, le régime de l'impôt sur le revenu est plus favorable que le régime de l'impôt sur les sociétés.

- 8 Vrai

**SNC**

**Société en nom collectif composée de deux associés: A, personne physique et B, société anonyme.  
A a 30 % des droits et la société B 70 %.**

**Si la société en nom collectif présente un déficit de 100000 €,**

A pourra déduire  $100000 \text{ €} \times 30 \% = 30000 \text{ €}$  de son revenu imposable à l'impôt sur le revenu (sous réserve que ce déficit ne rentre pas dans les exceptions de déductions, par exemple, des déficits fonciers).

La société B pourra déduire de son résultat imposable à l'impôt sur les sociétés  $100000 \text{ €} \times 70 \% = 70000 \text{ €}$ .

- 1 Vrai
- 2 Vrai
- 3 Un peu vrai (car certaine exception depuis 5 ans on a le droit dans certains cas d'opter pour L'IR au début de la société (limité dans le temps à 4 ou 5 ans))
- 4 Vrai (SARL de famille)
- 5 Faux (obligatoirement sur impôt des société)
- 6 Vrai (peu importe l'affectation du résultat, le résultat fiscal revient à l'associé, il n'y a pas d'imposition complémentaire)
- 7 Vrai (car impôt sur les sociétés)

- 1 ■ Le régime de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée permet de séparer les patrimoines sans création d'une structure sociétaire.
- 2 ■ L'intérêt du régime des auto-entrepreneurs est qu'ils ne font pas l'avance du paiement de l'impôt et des cotisations sociales.
- 3 ■ Les sociétés de capitaux peuvent opter pour le régime des sociétés de personnes.
- 4 ■ Les SARL dont les associés appartiennent à la même famille peuvent opter pour le régime des sociétés de personnes.
- 5 ■ Si l'associé unique d'une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée est une société, elle est soumise à l'impôt sur le revenu.
- 6 ■ Dans une société de personnes soumise au régime de la semi-transparence, les associés sont imposables sur la part qui leur revient dans les bénéfices de la société, même s'ils n'ont pas prélevé cette part.
- 7 ■ Dans une société soumise à l'impôt sur les sociétés, le salaire du dirigeant est déductible du résultat imposable.
- 8 ■ En cas de cessation d'activité, le régime de l'impôt sur le revenu est plus favorable que le régime de l'impôt sur les sociétés.

- Vrai
- Vrai
- Faux
- Faux (mais il existe certaines exception)
- Vrai (car il s'agit d'une provision, les provisions doivent être remise en cause tous les ans a la clôture de l'exercice)
- Faux (sur exercice futur) (sauf cette année, il y a eu des dérogations)
- Vrai
- Vrai

**1.** Vous êtes le comptable d'une petite société. Le chef d'entreprise vous transmet les éléments suivants de sa comptabilité et vous demande de calculer le résultat imposable.

- > Ventes : 10 millions €
- > Achats : 8,5 millions €
- > Intérêts d'emprunt : 140 000 €
- > Immeuble : prix de revient : 1 000 000 €
  - > Amortissable en 20 ans
- > Matériel : 50 000 €
  - > Amortissable en 5 ans (selon le régime de l'amortissement linéaire)

Le recouvrement d'une créance de 70 000 € est douteux à concurrence de la moitié de son montant.

Réponse : Tout est déductible